

UNIVERSITE DE LAUSANNE FACULTE DE BIOLOGIE ET MEDECINE

Mémoire de Maitrise universitaire en médecine

Mouvement de libération des femmes de Genève 1971-1980

Discours sur la contraception

par

Marie Bettex

Sous la direction du Professeur Vincent Barras Expertise par Saira-Christine Renteria

Session de printemps 2019

Table des matières

I. Introduction	3
II. Méthodologie, sources et bibliographie	5
III. Contexte et notions préalables	8
1. Pilule contraceptive en Suisse en général, et à Genève en particulier	
2. MLF-Genève : aux origines du mouvement	10
3. Présentation du Fonds d'archives	14
IV. Contraception libre et gratuite : la lutte pour l'avortement	16
V. Pouvoir médical et pilule contraceptive	22
1. Le MLF-Genève et le pouvoir médical	22
2. L'instrumentalisation des moyens contraceptifs par le pouvoir médical	
VI. Libération sexuelle et pilule contraceptive	30
VII. Conclusion	36

Bibliographie

I. Introduction

Ce travail de maitrise a été pour moi l'occasion de pouvoir aborder la médecine différemment de ce que j'ai pu faire pendant mes six années d'études. En effet, la pratique médicale ne peut être comprise sans étudier la manière dont elle se construit et la société dans laquelle elle évolue. C'est pour cette raison que j'ai décidé de faire un travail en histoire de la médecine.

Le sujet de la contraception m'a toujours intéressée. En effet, elle touche de nombreux domaines comme la médecine, la démographie et questionne les rapports au genre et à la sexualité. C'est aujourd'hui une pratique que l'on associe naturellement à la médecine alors que ce n'est que récemment que les médecins s'y sont intéressés¹.

Sensible aux questions touchant à la santé des femmes, à la médicalisation de leur vie et plus largement au féminisme, l'histoire de la contraception et plus précisément celle de la pilule contraceptive à travers les mouvements féministes, m'intéresse tout particulièrement.

Les débats autour de la pilule contraceptive reviennent d'ailleurs souvent dans notre actualité et il me semblerait qu'aujourd'hui il y ait une certaine désaffection envers la pilule. C'est en tout cas l'impression que m'ont donnée les nombreux articles de journaux et reportages télévisés parlant des dangers de la pilule², ainsi que mes nombreuses amies ayant renoncé à la pilule pour revenir à des méthodes de contraception plus naturelles. Mais cette désaffection est-elle nouvelle? Comment la pilule contraceptive a-t-elle été accueillie dans la société suisse lors de sa mise sur le marché?

J'ai donc décidé d'aborder le sujet de l'arrivée de la pilule en Suisse romande et me suis particulièrement intéressée à la manière dont ce médicament est devenu un objet de lutte symbolique des mouvements féministes des années 1970. Ces féministes avaient fait de la

_

¹ A. Mclaren, *Histoire de la Contraception*, Parie, Noêsis, 1996.

² Emeline Cazi. « Une enquête sur la contraception confirme la désaffection pour la pilule ». *Le Monde*, 25 septembre 2017 [en ligne] https://www.lemonde.fr/sante/article/2017/09/25/une-nouvelle-enquete-sur-la-contraception-confirme-la-desaffection-pour-la-pilule_5190695_1651302.html (15 avril 2019). Marie Maurisse. « Une pilule qui ne passe plus ». *Le Temps*, 7 octobre 2017 [en ligne] https://www.letemps.ch/sciences/une-pilule-ne-passe-plus (15 avril 2019). Temps présent : Attention cette pilule peut nuire à votre santé. 8 décembre 2011. Isabelle Ducret, Philippe Mach. RTS. https://pages.rts.ch/emissions/temps-present/3543069-attention-cette-pilule-peut-%20nuire-a-votre-sante.html consulté le 15 avril 2019.

lutte pour la démocratisation de la contraception un de leurs principaux combats. Mais qu'avaient-elles réellement énoncé sur la pilule contraceptive ?

Au fur et à mesure de mes recherches sur les mouvements féministes suisses des années 70, j'ai découvert que l'un des mouvements qui avait le plus fait parler de lui à l'époque en Suisse romande était le MLF (Mouvement de Libération des Femmes) de Genève. Leur fonds d'archives à Genève va constituer le matériel de base de mon travail.

L'objet du présent travail consistera en l'étude des discours, et l'analyse des arguments du MLF sur les bienfaits ou les méfaits de la pilule contraceptive. En particulier, j'exposerai comment, dans son discours, le MLF-Genève a mis en lien la pilule contraceptive avec les thèmes de la libération sexuelle, du pouvoir médical et du pouvoir politique.

II. Méthodologie, sources et bibliographie

Le fonds d'archives du MLF Genève est inventorié au sein des archives contestataires de Carouge³. Il est composé de documents fournis par d'anciennes militantes. Ces documents sont très variés, allant du tract aux coupures de journaux, rapports d'assemblée, notes de militantes et brochures d'informations destinées au public. Ces documents sont destinés aux militantes du mouvement ou aux femmes en général.

Au vu de l'ampleur du fonds d'archives j'ai été amenée à faire une sélection dans les archives que j'allais consulter. En premier lieu, j'ai décidé de ne pas traiter les publications extérieures au MLF-Genève, soit les coupures de journaux et documents provenant d'autres groupes féministes, pour ne garder que les publications émanant directement du mouvement. En second lieu, au sein-même des écrits dont le MLF s'est fait l'auteur, je n'ai consulté que les documents dont les thèmes touchaient de près ou de loin à la contraception : sexualité, santé des femmes, avortement, self-help, dispensaire des femmes, et centre-femme.

Une sélection dans le temps a aussi été faite. Les archives utilisées vont de la création du MLF en 1971 à la création du dispensaire des femmes en 1980. Cette limitation s'explique par l'essoufflement du mouvement à la fin des années 70⁴

À ces publications auraient pu s'ajouter d'autres sources primaires extérieures au fonds d'archives du MLF Genève et j'ai en particulier envisagé de m'entretenir personnellement avec les militantes du mouvement. Cependant, le temps restreint à ma disposition m'a toutefois amené à opérer des choix et l'existence du film de Carole Roussopoulos, *Debout!*, comportant des interviews de plusieurs militantes genevoises, rendait cette démarche moins nécessaire. Par ailleurs, j'ai eu recours à l'ouvrage de Maryelle Boudry et Edmée Ollagnier *Mais qu'est ce qu'elles voulaient? Histoires de vie du MLF à Genève*, dans lequel des militantes racontent leurs parcours de vie au sein du MLF-Genève.

³ https://archivesmlf.ch/archives/document.php?action=browse

⁴ Julie De Dardel, *Révolution sexuelle et mouvements de libération de femmes à Genève (1970-1977)*, Lausanne, Antipodes, 2007, p.137.

Aussi, mon travail a consisté en l'analyse des sources primaires précitées, avec pour but de faire ressortir le discours du MLF-Genève sur la contraception. En raison de mes recherches ciblées sur ce thème, il m'était nécessaire d'avoir une vision plus globale du MLF-Genève. À cette fin, des ouvrages de littératures secondaires portant sur le MLF m'ont été utiles. En particulier trois travaux de recherches s'appuyant en partie sur les archives du MLF-Genève :

- Révolution sexuelle et mouvements de libération des femmes à Genève (1970-1977), Lausanne : Antipodes, 2007, de Julie de Dardel ;

Cet ouvrage m'a été particulièrement utile afin comprendre les conceptions théoriques du MLF ainsi que les différentes influences des mouvements féministes de l'époque sur le MLF-Genève, en particuliers les mouvements féministes radicaux aux Etats-Unis ainsi que le MLF français.

- « Notre ventre, leur loi! » Le mouvement de libération des femmes de Genève, Neuchâtel : Alphil, 2009, de Carole Villigier ;

Ce livre retrace l'histoire du MLF-Genève. Il se base également sur les archives du MLF-Genève ainsi que sur des témoignages oraux.

- Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe : une sociohistoire de la sexualité dans la Genève des années 1970. Thèse de doctorat : Univ. Genève, 2012, no SES 780, de Sylvie Brugnard.

« Cette recherche investigue les manières de voir et de penser la sexualité durant les années 1970 dans le contexte genevois. Elle se focalise sur cinq champs spécifiques producteurs de savoirs et de discours sur la sexualité : la sexologie, le planning familial, l'éducation sexuelle, les mouvements féministes et les mouvements homosexuels. » Cet ouvrage m'a donc permis d'avoir une vision plus précise du contexte genevois de l'époque.

⁵ Sylvie Brugnard, Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe : une sociohistoire de la sexualité dans le Genève des années 1970. Thèse de doctorat : Univ. Genève, 2012 no SES 780. p.vii

Forte de ces lectures, j'ai pu m'atteler à cibler plus précisément le reste de ma littérature secondaire. Je me suis en particulier concentrée sur les écrits traitant du féminisme radical aux Etats-Unis ainsi qu'en France. J'ai également étudié la période d'émergence de ces mouvements, et notamment les mouvements étudiants de mai-68 et les penseurs de la nouvelle gauche, dont les militantes tiraient en grande partie leur façon de penser l'action politique.

Pour compléter mes sources, il me fallait également consulter des écrits traitant de l'histoire de la contraception. L'ouvrage *Histoire de la contraception*, Paris, Noêsis, 1996, d'Angus Mclaren a été particulièrement utile à mon travail.

III. Contexte et notions préalables

1. Pilule contraceptive en Suisse en général, et à Genève en particulier

La contraception en Suisse n'a bien entendu pas vu le jour avec l'arrivée de la pilule contraceptive. L'abstinence et le coït interrompu étaient des méthodes couramment utilisées afin d'espacer ou retarder les naissances⁶. La pilule arrive sur le marché Suisse en 1961, mais les méthodes de contraception traditionnelles, restent majoritairement utilisées jusqu'à la fin des années 1970. A la fin des années 1960, seul environ 7,1 % des femmes utilisent la pilule⁷.

Contrairement à d'autres pays européens comme la France, l'arrivée sur le marché des nouveaux moyens contraceptifs ne crée pas dans la société Suisse de débat houleux⁸. Pour comprendre cela, il faut se figurer le contexte social de l'époque. Tout d'abord au niveau démographique, la fin des années 1950 poursuit une période d'augmentation de la fertilité débutée dans les années 1940, c'est la période du « baby-boom Suisse » Les angoisses créées par la baisse de la natalité de la période d'avant-guerre avaient en effet fait fleurir les mouvements natalistes en Europe¹⁰. Cette évolution a permis la mise en place d'une vision de planification des naissances¹¹.

Ces années d'après-guerre sont une période d'exaltation des valeurs bourgeoises de la famille et du couple¹²; on se marie plus jeune et plus tôt. « La proportion de femmes mariées à 25 ans est ainsi passée de 35% en 1930 à près de 60% en 1970 »¹³.

McLaren l'exprime en ces termes : « En bref, le XXème siècle vécut une transition entre un monde où il était courant pour certains d'avoir une famille nombreuse, tandis que d'autres

¹¹ Sylvie Brugnard, « The family planning service and the pill in Geneva (1965-1980): a step towards women's emancipation? », *The History of the family*, Vol.20, 2015, p.24-40

⁶ Angus Mclaren, *Histoire de la contraception*, op. cit., p.17

⁷ Michel Bassand et Jean Kellerhalls, *Familles urbaines et fécondité*, Genève, Geor. Libr de l'Univ., 1975, p.145 ⁸ Sylvie Brugnard, « The family planning service and the pill in Geneva (1965-1980) : a step towards women's emancipation? », *The History of the family*, Vol.20, 2015, p.24-40

⁹ Gérard Callot, *Deux siècles d'histoire démographique suisse, Album graphique de la période 1860-2050*, Office fédéral de la statistique, Observatoire démographique européen, Paris 1998, p.19

¹⁰ Angus Mclaren, op.cit. p.357

¹² Sylvie Brugnard, *Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe : une sociohistoire de la sexualité dans la Genève des années 1970*, Thèse de doctorat : Université de Genève, Faculté des sciences économique et sociales, 2012, p.199

¹³ Gérard Callot, *Deux siècles d'histoire démographique suisse, Album graphique de la période 1860-2050*, Office fédéral de la statistique, Observatoire démographique européen, Paris 1998, p.43

restaient célibataires, à un monde dans lequel presque tout le monde se mariait et avait une petite famille »¹⁴. C'est l'avènement du modèle de la famille nucléaire.

La Suisse est un des rares pays n'ayant connu aucune législation sur la contraception. La France, notamment, a ainsi édicté une loi qui « réprime la provocation à l'avortement et à la propagande anticonceptionnelle »¹⁵. Cela étant, la distribution de la pilule en Suisse reste tout de même très encadrée. En effet, la pilule ne peut être donnée que sur prescription médicale. On assiste ainsi à une médicalisation de la contraception. Auparavant, elle n'était pas considérée comme relevant du domaine médical « Jusqu'à l'arrivée de la pilule, le combat pour la contraception a été en grande partie l'affaire des femmes et des militantes, les médecins prescrivant certes le diaphragme, (dont il fallait mesurer la taille), mais leur rôle préventif s'arrêtait là. »¹⁶. Cette nouvelle responsabilité médicale permet peut-être à la pilule de gagner en respectabilité auprès de la société suisse¹⁷.

Les discours autour de la création du CIFERN (Centre d'information familiale et de régulation des naissances), en 1961 à Genève, permettent de comprendre la rapide acceptabilité de cette méthode anticonceptionnelle par la société genevoise en particulier¹⁸.

Au sein du Mémorial du Grand Conseil du Canton de Genève, il est discuté du rôle de ce nouveau centre. Il doit avoir pour fonction de diffuser des informations sur la contraception afin, d'une part, de faire diminuer le nombre d'avortements et, d'autre part, d'aider les familles à trouver un équilibre. Dans les archives du CIFERN épluchées par Sylvie Brugnard, il ressort très clairement que les nouveaux moyens contraceptifs sont à disposition des couples dans le but d'une meilleure planification des naissances, et afin de permettre une maternité responsable. Selon ses termes, le CIFERN devrait « permettre aux consultants de vivre plus harmonieusement la vie de couple. Permettre aux couples de s'épanouir. (Renseigner) sur les

¹⁴ Angus McLaren, *Histoire de la contraception*, op. cit., pp. 362-363

¹⁵ Légifrance, « Loi du 31 Juillet 1920 » [en ligne]

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000683983 27 avril 2019.

¹⁶Mary Anna Barbey, *Des cigognes à la santé sexuelle : que devient le planning familial ?*, Lausanne, Réalités sociales, 2012, p.43

¹⁷ Sylvie Brugnard, *Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe*: une sociohistoire de la sexualité dans la Genève des années 1970, op.cit., p.109

¹⁸ Sylvie Brugnard, « The family planning service and the pill in Geneva (1965-1980): a step towards women's emancipation? », *The History of the family*, Vol.20, 2015, p.24-40

divers aspects de la sexualité et de l'harmonie du couple. (Renforcer) l'unité du couple. (Favoriser) une harmonie conjugale et familiale profonde »¹⁹.

La pilule est un contraceptif qui s'utilise dans le cadre conjugal. Sylvie Brugnard rapporte dans sa thèse les propos de Willy Pasini²⁰ dans son livre Désir d'enfant et contraception²¹. publié en 1976. En effet pour lui, la pilule est un contraceptif qui s'utilise dans le cadre conjugal. Elle ne peut pas être utilisée par les jeunes femmes dans le cadre de relation non stable. C'est cette vision de la pilule qui lui permet d'accéder à une respectabilité dans la société suisse. « Elle est valide comme moyen d'apporter la santé et le bonheur des familles et crédible scientifiquement. »²².

Un autre argument explique ce phénomène à Genève : l'Eglise protestante se montre plus ouverte à la contraception que l'Eglise catholique. Elle ira même jusqu'à soutenir le projet de création du CIFERN²³.

2. MLF-Genève : aux origines du mouvement

Le Mouvement de Libération des Femmes de Genève est créé en 1971. Sa première action publique a lieu le 7 février 1971, jour de l'obtention du droit de vote des femmes au niveau fédéral. Les militantes, qui se nomment pour l'instant ironiquement le Front des Bonnes Femmes, placardent des affichettes sur les murs de la ville. Elles représentent le quotidien des femmes : s'occuper du ménage, des enfants, du mari. Leur message est le suivant : le droit de vote des femmes ne changera rien à leur situation et la lutte contre l'oppression ne fait que commencer²⁴. Cette première action est représentative de l'idéologie de ces nouvelles féministes. Pour elles, l'oppression se situe dans leur quotidien : « C'est au niveau de la séparation des sphères du privé et du politique et de l'organisation de la vie quotidienne que

¹⁹ Mary Anna Barbey, Des cigognes à la santé sexuelle : que devient le planning familial ?, op.cit., p. 22

²⁰ Il est le fondateur de l'unité de gynécologie psychosomatique puis de l'unité de sexologie du HUG.

²¹ Willy Pasini, Désir d'enfant et contraception, Tournai : Casterman, 1974

²² Sylvie Brugnard, Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe: une sociohistoire de la sexualité dans la Genève des années 1970, op.cit., p.123

²³ *Ibid.* p.145

²⁴ Carole Roussopoulos (réal), Debout! -Une histoire du mouvement de libération des femmes : 1970-1980, Suisse, France, Betacam sp, 1999

le MLF situe le foyer de l'oppression des femmes. »²⁵. Le slogan de ces nouvelles féministes est le suivant : « Le personnel est politique » ; il signifie que « ce que chaque femme vit individuellement est un fait politique »²⁶. Dans ce contexte, le corps des femmes et la sexualité en particulier vont se retrouver au centre de la lutte : « Le sexe est une caractéristique ayant des implications politiques et structurant les rapports de pouvoir au sein de nos sociétés. A partir de ce constat, elles perçoivent la sexualité comme un instrument majeur de l'émancipation des femmes »²⁷. La lutte du MLF va être symbolisée par différents thèmes, lesquels tournent tous autour de la réappropriation de leurs corps. La lutte pour l'avortement et la contraception tout d'abord, comme l'explique très bien Julie de Dardel : « La question de l'avortement est fondamental parce qu'elle cristallise tous les aspects de l'oppression des femmes : leur soumission économique et sociale (assignation au rôle de reproductrice), le contrôle et l'instrumentalisation de leur corps par l'Etat, l'Eglise et par leur mari. Leur sujétion à la morale conjugale et à la famille autoritaire, etc. »²⁸, la lutte pour la santé des femmes et la réappropriation des connaissances sur leur corps ensuite.

La façon d'appréhender la politique est également nouvelle. Les féministes ne veulent plus passer par les institutions politiques pour lutter contre l'oppression. Elles privilégient l'action, toujours provocatrice.

Le MLF est un mouvement issu de la pensée féministe radicale. Le féminisme radical naît aux Etats-Unis au milieu des années soixante. Il voit « la catégorie des sexes comme catégorie fondamentale, constitutive à la fois des structures sociales et des structures mentales des individus. Mais il présente également une filiation avec la pensée marxiste en identifiant les racines de l'oppression des femmes – et c'est dans ce sens qu'il faut comprendre le terme radical – dans les fondements matériels (c'est-à-dire économique) de l'organisation sociale. Pour les féministes radicales, toutes les femmes forment une classe ou une caste, car elles partagent ensemble une oppression spécifique dans la société patriarcale. » ²⁹.

_

²⁵ Julie De Dardel, *Révolution sexuelle et mouvements de libération de femmes à Genève (1970-1977)*, op. cit., p.9

²⁶ *Ibid.* p.104

²⁷ Carole Villiger, « *Notre ventre, leur loi!* » *Le mouvement de libération des femmes de Genève,* Neuchâtel : Alphil, 2009, p.29

²⁸ Julie De Dardel, *Révolution sexuelle et mouvements de libération des femmes à Genève (1970-1977)*, op.cit., p.75

²⁹ *Ibid.* p.52

Ce nouveau féminisme est donc influencé par la pensée marxiste. L'exploitation des femmes dans le travail ménager, fait d'elles une classe sociale à part : « Le marxisme tout d'abord, offre une place théorique à la lutte des femmes. Il permet de diriger le projecteur sur leur exploitation dans le travail domestique, une condition commune à chacune d'entre elles et qui les conduit à former un groupe social. Ainsi la famille est décrétée comme étant le lieu de l'oppression, parce qu'en instituant la dépendance économique des femmes elle est fondée sur l'inégalité de ses membres. »³⁰.

Simone de Beauvoir est également une des grandes influences théoriques des féministes des années 1970. « Elle a été en partie au moins, le détonateur des changements intervenus dans les années 1960. »³¹. Carole Villiger résume très bien comment le marxisme et les écrits de Simone de Beauvoir ont façonné la pensée des nouvelles féministes : « Chez Simone de Beauvoir elles puisent la conscience des inégalités sociales entre les deux sexes (...) dans le marxisme, elles trouvent la lutte collective, le projet révolutionnaire. »³².

Ce nouveau féminisme émerge en plein bouleversement sociétal en Occident. Pour Carole Villiger, deux événements ont amené à l'émergence du nouveau mouvement féministe, c'est la guerre du Vietnam et la guerre d'Algérie. Des mobilisations contre ces guerres vont naître une contre-société, de laquelle émergera « une nouvelle façon de penser et d'intervenir dans les résolutions politiques des gouvernements. ». ³³. Les mouvements pour les droits civiques aux Etats-Unis, le Black Power et les mouvements anticolonialistes participent également à l'émergence des mouvements de libération des femmes en Occident ³⁴. En effet de ces mouvements naît l'idée que c'est aux opprimées eux-mêmes de trouver les moyens de leur libération. Les mouvements féministes naissant se constituent ainsi en mouvements non-mixtes.

Les féministes du MLF sont également très influencées par les mouvements étudiants de Mai 68 auxquels elles ont pour la plupart participés : « Le féminisme des années 1970 s'inscrit dans la dynamique des mouvements de mai-juin 1968 par son ambition révolutionnaire, ses thèmes et son mode de dénonciation d'une radicalité sans commune mesure. La grille

³⁰ Carole Villiger, « Notre ventre, leur loi! » Le mouvement de libération des femmes de Genève, op.cit., p.9

³¹ *Ibid.* p.30

³² Ibid.

³³ *Ibid.* p.18

³⁴ *Ibid.* p.41

d'analyse du « tout politique » fournit déjà une trame caractéristique du « privé est politique. » »³⁵. Elles se détachent cependant rapidement de ces mouvements et des nouveaux partis de gauche qui en découlent, constatant que la place faite à la question de la libération des femmes est pratiquement inexistante. Cependant, elles reviendront aux sources théoriques des mouvements de 1968 et notamment à Wilhelm Reich et Herbert Marcuse³⁶. De Reich, elles tirent l'idée « qu'on ne saurait concevoir d'émancipation sociale sans libération de la sexualité. »³⁷. La famille est, dans la pensée reichienne, perçue comme le lieu central de l'oppression, elle « joue le rôle de fabrique d'idéologies autoritaires et de structures mentales conservatrices. ». Le mariage coercitif se caractérise quant à lui par la domination masculine et la monogamie contraintes par la morale : « Pour Reich, les femmes sont les premières victimes de la morale conjugale et de l'idéologie monogamique. L'analyse de leur situation d'oppression et la perspective de leur libération occupent une place centrale dans la « révolution sexuelle. » »³⁸.

De Marcus vient l'idée selon laquelle « le chemin vers la libération doit être défini par les « méprisés et les exclus eux-mêmes » et non par des avant-gardes qui s'expriment à leur place. »³⁹.

Le MLF-Genève s'est donc construit dans ce bouillonnement d'idéologies nouvelles et de bouleversement sociétal.

Pour conclure ce chapitre, Julie de Dardel résume très bien, comment les féministes du MLF-Genève envisage la lutte des femmes :

« fortes du principe selon lequel, « le personnel est politique », les nouvelles féministes refusent toute tentative de théorisation de la situation des femmes qui ne partiraient pas de l'expérience vécue et du ressenti. Cela signifie, très concrètement, que le préalable à toute élaboration théorique est la connaissance de leur corps et de leur sexualité, non seulement par une libération collective de la parole, mais aussi par l'observation très concrète,

³⁵ Artières, Philippe et Michelle Zancharini-Fournel, Dir. *68 Une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2008, p.

 $^{^{36}}$ Julie De Dardel, Révolution sexuelle et mouvements de libération de femmes à Genève (1970-1977), op. cit., p.8

³⁷ Julie De Dardel, *Révolution sexuelle et mouvements de libération de femmes à Genève (1970-1977)*, op. cit., p.9

³⁸ Julie De Dardel, *Révolution sexuelle et mouvements de libération de femmes à Genève (1970-1977)*, op. cit., p.24

³⁹ Julie De Dardel, *Révolution sexuelle et mouvements de libération de femmes à Genève (1970-1977)*, op. cit.,p.53

pratiquée en groupe, des parties les plus intimes de leur corps. Celui-ci devient pour elles le terrain politique par excellence. La réappropriation du corps et la politisation de la sphère personnelle traversent ainsi l'ensemble des Mouvements de Libération des Femmes au niveau international, et le MLF de Genève, sur lequel se concentre notre étude, représente de ce point de vue un cas exemplaire. »⁴⁰.

3. Présentation du Fonds d'archives

Le Fonds d'archives du MLF-Genève (ci-après : le Fonds d'archives) se situe à Carouge au sein de l'Association des archives contestataires, laquelle a pour but de « récolter, conserver et inventorier les archives issues des luttes sociales de la seconde moitié du XXème siècle. ».

L'association décrit le fonds d'archives de la manière suivante : « Il fait une quinzaine de mètres linéaires de documents regroupés dans des classeurs (parfois thématiques), dans des chemises en plastique, dans des cartons, ou simplement des feuilles volantes en vrac dans des sacs en papiers. La typologie des documents est très variée : tracts, brochures, procèsverbaux, articles et communiqués de presse, affiches, pétitions, périodiques, notes manuscrites, autocollants, correspondances, textes de chansons, comptes-rendues, photographies, cassettes-audio, films, etc., se côtoient et reflètent les nombreuses activités du Mouvement. Organisé de manière non-hiérarchique, le MLF-Genève est constitué des différents sous-groupes-avortement, femme et santé, groupe de lesbiennes, Centre-Femmes, soutien aux prisonnières, Groupe de mères, salaire contre le travail ménager, femmes et travail, etc., qui produisent leur propres documents. »⁴¹

Le fonds d'archives traite des archives allant de 1970 à 1991. Ces dates correspondent aux débuts du MLF-Genève et à la grève des femmes de 1991. La fin du mouvement se situe toutefois plutôt vers la fin des années 1970, lorsque les groupes ont commencé à se dissoudre, que les militantes ont commencé à se professionnaliser, et que la lutte a commencé à s'institutionnaliser⁴². Comme expliqué dans ma méthodologie, j'ai été en mesure de faire une sélection des archives avant même de les avoir consultées grâce à l'inventaire. Les archives

⁴⁰ *Ibid.* p.9

⁴¹ www.archivesmlf.ch 8 avril 2019

⁴² Julie De Dardel, *Révolution sexuelle et mouvements de libération de femmes à Genève (1970-1977)*, op. cit., p.137

que j'ai pu consulter ont parfois été difficiles à appréhender. En effet, le MLF-Genève a souhaité rester un mouvement et non une organisation. Le nombre très important de sousgroupes travaillant de leur côté sans qu'il n'y ait jamais de centralisation de l'information, a compliqué à l'excès le traitement desdites archives. Il a souvent été difficile de comprendre si les militantes parlaient au nom du MLF-Genève ou si leurs déclarations n'engageaient que le groupe dont elles faisaient partie. Ce problème d'organisation, ou plutôt de manque d'organisation, est d'ailleurs évoqué dès le début du mouvement. Un groupe de militantes a ainsi décidé de créer le groupe « documentation ». Celui-ci aurait pour but de « rassembler la documentation éparse des petits groupes »⁴³. Il a ainsi fréquemment été ardu de se faire une idée sur la place prise par tel ou tel sujet au sein du mouvement. En effet, l'un des sousgroupes a été en mesure de produire un nombre important de documents sans pour autant que les sujets qu'il traitait furent primordial pour toutes les militantes du MLF-Genève. En outre, les archives constituent ce que les militantes ont décidé de restituer au fonds d'archives ; elles ne donnent donc pas une image exacte du mouvement.

La volonté d'être un mouvement dépourvu de hiérarchie a aussi pour corollaire qu'aucune militante ne souhaite se mettre en avant. Les document, tracts, brochure, etc., ne sont jamais signés du nom et prénom des militantes. Ils sont en général signés par le groupe qui a créé le document. Cela étant, certains documents sont signés, à savoir les documents internes au mouvement et les correspondances entre militantes, par exemple. Bien souvent, ils ne sont toutefois signés que des prénoms des militantes. Enfin, la date précise de ces écrits ne figure souvent nulle part, et l'année n'est pas mentionnée. J'ai pour certains documents retrouvé la date grâce à des éléments du texte faisant référence à des événements dont la date est connue (votations, manifestations, etc.).

_

⁴³ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS38/D77

IV. Contraception libre et gratuite : la lutte pour l'avortement



44

⁴⁴ Fonds d'archives MLF-GE/S3/SS42/D28

La lutte pour l'accès à la contraception et sa diffusion a, comme vu plus haut, constitué un point central de lutte des militantes du MLF. Dans les archives traitées dans le présent travail, cette revendication est présente dans pratiquement toutes les actions menées par les militantes. La contraception est en premier lieu considérée comme un moyen de prévenir les avortements. Elle est ainsi discutée dans toutes les archives traitant de l'avortement. Lorsque l'on reprend les événements clés de la lutte du MLF pour la libéralisation de l'avortement, la question de la contraception est à chaque fois présente.

En 1971, les militantes décident de soutenir l'initiative de l'USPDA (Union Suisse pour la décriminalisation de l'avortement) pour « la décriminalisation de l'avortement ». Un tract intitulé « Un pas en avant... », signé par le « groupe avortement du MLF », explique les raisons pour lesquelles il est nécessaire de soutenir l'initiative, mais également les motifs pour lesquels ce n'est pas suffisant. Le tract exhorte notamment « que les caisses remboursent sans restriction les frais de contraception et d'avortement. Que les problèmes de sexualité et de contraception puissent être abordés librement partout entre autres dans les nombreux centres, telles que le CIFERN (centre d'information familiale et de régulation des naissances) dont l'adresse devrait être largement répandue dans les journaux et dans les écoles. ». Un autre tract intitulé « Assez de se taire !», signé par le MLF-Genève, revient dans plusieurs dossiers d'archives, et semble avoir été utilisé pour différentes actions et notamment lors du soutien à l'initiative pour la décriminalisation de l'avortement (pas de datation précise). « Nous demandons la liberté (d'avorter) comme une nécessité absolue même si nous savons très bien que la situation ne changera pas tant que l'avortement continuera à être pour les femmes, une solution extrême à cause du manque de moyens contraceptifs efficients, inoffensifs. »⁴⁵.

En 1975, des débats ont lieu au Conseil National au sujet des propositions du Conseil fédéral sur l'initiative des délais en matière d'avortement. Les militantes du MLF-Genève et d'autres MLF en Suisse décident d'envahir le Conseil National le 2 octobre 1975 et d'y lancer des langes sales. Un tract du MLF-Genève de deux pages présente cette action : « Femmes, au Conseil National ça pue [...] les soi-disant représentants du peuple s'imaginent pouvoir

⁴⁵ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS38/D77

décider derrière notre dos de ce qui est bien pour nous les femmes! »⁴⁶. Le tract présente ensuite les revendications de la lutte des femmes :

« -avortement libre, sur simple demande de la femme

-libre choix du médecin

-frais pris en charge par la caisse-maladie

PREMIERE PLACE A LA CONTRACEPTION

-information sexuelle large et non moralisatrice dans les écoles

-information sur les moyens contraceptifs et recherches intensives pour les contraceptifs nouveaux et inoffensifs (également pour les hommes). »⁴⁷.

Enfin, en 1975 a lieu la «Campagne Avortement». Elle prépare les votations du 25 septembre 1977 sur la solution des délais proposés par l'USPDA. Au cœur des débats, on retrouve encore la question de la contraception. Un fascicule de 14 pages intitulé « Initiative des délais, le vote ne suffit pas », du Comité pour l'avortement, dont font partie les militantes du MLF, défend non seulement le droit à l'avortement, mais met également en garde la société sur le fait qu'un tel droit sera nécessaire mais pas suffisant, de la manière suivante : « Que les problèmes de sexualité, de contraception et d'avortement puissent être abordés librement partout, entre autres dans de nombreux centres tels que le CIFERN, dont l'adresse devrait être largement répandue dans les journaux et dans les écoles. »⁴⁸. En première page, il explique pourquoi les femmes avortent : « Les femmes avortent aussi parce que les moyens contraceptifs ne sont pas infaillibles. La pilule (moyen le plus sûr) ne convient pas à toutes les femmes [...] les mineurs souvent n'osent pas ou ne savent pas comment se procurer des contraceptifs, redoutent que les parents soient mis au courant par le gynécologue. [...] L'avortement doit être l'unique recours en cas d'échec de la contraception, il ne doit pas être un moyen contraceptif [...] une large diffusion des moyens contraceptifs doit se faire, mais accompagnée d'une information montrant les avantages et les limites voir les dangers des différents moyens [...] une véritable recherche sur la contraception doit être réalisée. ».

Enfin, une autre action importante du MLF-Genève dans la lutte pour l'avortement libre et gratuit, est l'invasion du colloque de gynécologie de la maternité de Genève. Les militantes

⁴⁶ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS38/D77

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ *Ibid*.

du MLF-Genève protestent alors contre l'interdiction d'avorter après 12 semaines à la maternité. Cette interdiction avait été promulguée par le Directeur de la Maternité, le Professeur Hermann. Lors de cette action, les militantes distribuent « une lettre ouverte au Prof. Hermann et au personnel de la maternité ». Dans celle-ci, elles expliquent leur révolte de la façon suivante : « Ce n'est pas qu'on ait envie d'avorter au-delà de 12 semaines, nous préférons ne pas avorter du tout ou le plus tôt possible. Mais la contraception est loin d'être parfaite : elle n'est pas efficace à 100%, sans parler des effets secondaires. [...] Ca continuera d'arriver que des femmes dépassent les 12 semaines de grossesse et veulent avorter. En particulier dans les cantons comme le Valais et Fribourg où la contraception n'est pas libre. »⁴⁹ Les militantes demandent la reprise des avortements après 12 semaines mais également « un service ambulatoire pour l'avortement et la contraception ». La décision du Professeur Hermann aura donc un énorme impact au sein du MLF-Genève. Le 3 mars 1976, après une assemblée générale portant principalement sur le sujet, il est décidé d'organiser une manifestation le 26.03.1976, devant la maternité de Genève. Les participantes auront trois revendications :

« -l'annulation de la décision des 12 semaines

-une information à la population sur le futur de la Maternité

-une information sur les différentes méthodes de contraception, d'accouchement et d'avortement, pour donner aux femmes la possibilité de choisir librement. ».

Lors de cette assemblée, un nouveau groupe est également formé, le groupe « Avortement, contraception et sexualité. ». Un document de deux pages présente le groupe et les idées que celui-ci défend. Là aussi, le sujet de l'accès à la contraception est central : « De part les limites des moyens contraceptifs et du manque d'informations à ce sujet le droit à l'avortement doit être maintenu. NOUS DEMANDONS : -Pourquoi y a t'il si peu de crédits alloués à la recherche de pilules et autres moyens contraceptifs limitant les effets secondaires ? -Pourquoi les femmes ne sont-elles pas informées sur les différents moyens de contraception et d'avortement ? Pourquoi les contraceptifs et les avortements ne sont pas remboursés par les assurances maladies ? (...) Pourquoi les femmes sont-elles les premières victimes de restriction de crédits sur la santé ? »⁵⁰.

⁴⁹ *Ibid*.

⁵⁰ *Ibid*.

Enfin, une brochure du MLF « Avorter à Genève » fournit toutes les informations pour avorter à Genève dans les meilleures conditions. Elle est destinée aux femmes suisses et étrangères. Elle a été éditée à trois reprises, aux alentours de 1973, en 1978 (au sein de la brochure Contraception et Avortement) et entre 1973 et 1978. Evidemment, dans cette brochure est aussi traitée la question de la contraception : « Tant que les femmes n'auront pas à portée de mains (et de portefeuille) un moyen contraceptif efficace, l'avortement ne peut être supprimé. »⁵¹.

« Nous ne pensons pas que l'avortement soit la plus valable des méthodes de contrôle des naissances. C'est sans doute la plus désagréable à appliquer. Si nous nous battons pour qu'il puisse être pratiqué librement, c'est que nous savons que pour le moment, toutes les méthodes de contraception ne sont pas infaillibles, que toutes les femmes ne sont pas informées convenablement, que les responsabilités ne sont pas partagées. »⁵²

«Le CIFERN renseigne sur la contraception. Combien d'entre nous connaissent son existence? De plus comme il ne peut ni prescrire et doit toujours renvoyer chez un gynécologue, quels sont le prix et la qualité de l'information qu'il nous donne? Nous réclamons une information complète donnée tout d'abord à l'école, et qu'on ne nous raconte plus tout ce catéchisme sur la famille, seul lieu d'épanouissement moral et sexuel, et sur la vocation de la femme à la maternité. Seule l'information sur les moyens anticonceptionnels à la portée de tout le monde nous permet réellement de choisir en connaissance de cause celui qui nous convient le mieux. »53

D'autres archives pourraient encore être présentées, notamment celles du groupe « Action Maternité » et du Comité Louise Michel (comité créé pour se rendre à un débat sur les commissions de pré-expertise en 1977).

Tout au long de leur lutte pour l'avortement, les militantes ont ainsi fait part de leurs revendications en matière de contraception. La contraception est définie comme le moyen de prévenir les avortements. Tant que la contraception ne sera pas libre d'accès, remboursée et diffusée au sein de toutes les strates de la société, y compris auprès des mineurs, l'avortement

⁵³ *Ibid.* p.2

⁵¹ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS38/D77, Brochure Avorter à Genève, p8

⁵² Ibid.

restera l'unique méthode pour que les femmes puissent décider quand elles désirent avoir des enfants. Les militantes revendiquent surtout une information complète sur tous les moyens contraceptifs, et que les femmes aient la possibilité de choisir la solution qui leur convient. Au regard de ces archives, il est clair pour les militantes que les moyens auxquels les femmes ont accès ne sont pas idéals. Une recherche de nouveaux moyens, moins nocifs et plus sûrs, fait aussi, comme nous avons pu le voir, partie des revendications des militantes.

V. Pouvoir médical et pilule contraceptive

1. Le MLF-Genève et le pouvoir médical

Comme mentionné au chapitre précédent, les militantes se sont battues pour la libéralisation de l'avortement. Ce combat s'inscrivait toutefois dans un cadre plus large, celui de la lutte pour la réappropriation du corps des femmes. Rina Nissim⁵⁴ l'a indiqué de la façon suivante : « Nos revendications tournaient autour de l'avortement et de la contraception, mais surtout, quand même, autour de la réappropriation de notre corps. »⁵⁵.

Pour mener à bien cette lutte, le préalable nécessaire consistait en la réappropriation des connaissances du corps des femmes. Or, la médecine en général, et le corps médical en particulier, étaient les seuls détenteurs de ces connaissances. Il était donc nécessaire de s'y attaquer.

De surcroit, pour les militantes du MLF-Genève, le monde médical, et plus spécifiquement les médecins, les gynécologues et les entreprises pharmaceutiques, faisaient partie du système qui les opprimait et qui les privait du pouvoir sur leurs corps.

L'une des premières actions – qui s'avérera l'une des plus importantes du MLF-Genève – est la mise en place, dès les années 1971-1972, de la pratique du self-help. Un texte de 3 pages présentant le self-help et ce qu'il apporte aux femmes, signé par « Les femmes du MLF », décrit cette pratique de la manière suivante : « Dans les groupes « self-help » nous élaborons les moyens de notre libération. La connaissance de notre corps nous donne une position de force dans la lutte pour notre santé. » (...) « Apprendre à nous connaître et parfois à nous soigner nous-même en pratiquant l'auto-examen (self-help). C'est cette connaissance et cette pratique qui nous rendent fortes face au gynécologue : il ne peut pas nous raconter ni nous faire faire n'importe quoi. » ⁵⁶.

⁵⁴ Rina Nissim est une ancienne militante du MLF Genève, elle fut très impliquée dans le mouvement self-help et fut une des militantes qui participa activement à la création du Dispensaire des Femmes. A la fin du MLG, elle continua la lutte pour la santé des femmes, en fondant notamment la maison d'édition féministe, portant sur la santé des femmes, Mamamélis.

⁵⁵ Carole Roussopoulos (réal), *Debout! -Une histoire du mouvement de libération des femmes : 1970-1980, Suisse, France, Betacam sp, 1999*

⁵⁶ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS8

Dans ce même texte, les militantes exposent les effets du self-help sur la perception qu'elles ont de leur propre corps : « Dès le premier examen c'est la constatation fantastique que le vagin n'est plus ce trou noir inconnu. »⁵⁷. Elles relèvent également que cette pratique leur permet d'échanger sur la question de leur corps avec leurs pairs : « Pour nous, les meilleurs moyens de dissiper les sentiments de honte que nous pouvons avoir de notre corps, c'est d'abolir la notion de privé et de partager ces expériences avec d'autres femmes. »⁵⁸. En définitive, le self-help permet aux militantes de déconstruire la position des femme vis-à-vis des hommes : « Nous avons une nouvelle conscience de nous-mêmes, le mythe de la passivité féminine s'écroule pour nous, nous nous découvrons autonomes dans notre sexualité. »⁵⁹.

Le 23 octobre 1973, les militantes organisent une réunion au sein de la Maison des Jeunes de Genève. Des féministes de Los Angeles, lieu de naissance du mouvement self-help, viennent présenter cette pratique. Un tract de présentation de l'événement est alors distribué à la population féminine. Il présente le self-help et explique les raisons pour lesquelles les femmes doivent y participer : « Combien de femmes savent pourquoi elles vont d'échec en échec avec la pilule, essayant chaque fois une différente marque ? Combien de femmes comprennent les tests gynécologiques et savent ce qu'elles doivent exiger de leurs médecins ? » 60.

Dans la brochure Contraception et avortement parue en 1978, les militantes du MLF –Genève relèvent la fonction primitive de la méthode du self-help, à savoir « acquérir des connaissances mais pas que : le mouvement « self-help » change la relation des femmes à la médecine officielle. En brisant le monopole du savoir médical, nous devenons capables de revendiquer le type de contraception, soins méthodes d'avortement ou d'accouchement que nous voulons vraiment. »⁶¹. Parvenir à connaître son propre corps est un moyen de se départir de la dépendance vis-à-vis du pouvoir médical. Elles conçoivent la pratique de l'auto-examen comme « une arme dans la lutte des femmes contre le pouvoir médical, car elle permet aux femmes de mieux connaître leur corps, de discuter entre elles de leurs problèmes de contraception, d'infection, d'avoir une attitude plus forte face aux gynécologues. »⁶².

-

⁵⁷ *Ibid*.

⁵⁸ *Ibid*.

⁵⁹ *Ibid*.

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ MLF-GE/S2/D95. Brochure Contraception et Avortement, 1978

⁶² Ibid.

C'est en définitive dans le texte initial présentant le self-help signé par « Les femmes du MLF », que le but et l'utilité du self-help sont parfaitement synthétisés :

« C'est entre femmes et par la mise en commun de ces expériences que :

- nous reprendrons le pouvoir sur notre corps
- nous nous rendrons autonomes
- nous nous donnerons les moyens d'utiliser les institutions dans des conditions définies par nous. »⁶³.

Une autre action des militantes du MLF-Genève a consisté en la mise en place d'un fichier des gynécologues qu'elles débutent en 1973 et qu'elles poursuivront jusqu'à la fin du dispensaire, semble-t-il. Celui-ci a été créé grâce à la diffusion d'un questionnaire portant notamment sur la prise en charge des patientes par les gynécologues, le positionnement de ces derniers vis-à-vis de l'avortement et les sujets qu'ils acceptaient d'aborder avec les patientes. Dans la brochure *Contraception et Avortement*, dont nous détaillerons les origines ci-dessous, de nombreuses militantes font état de la façon dont les médecins se positionnent par exemple sur la question de la pilule contraceptive : « Des médecins refusent de donner la pilule ou même d'informer sur les moyens contraceptifs » ⁶⁴. « Mon gynécologue ne veut pas me prescrire la pilule, je ne suis pas mariée ou je suis trop jeune » ⁶⁵.

Dans cette même brochure, le fichier des gynécologues est décrit comme il suit : « L'idée est alors venue de constituer un fichier sur les gynécologues, en soumettant un questionnaire aux femmes du mouvement puis à d'autres femmes. Ce fichier nous a été utile pour nous orienter dans la jungle médicale. Nous continuons toujours à le compléter. Dès lors, nous avons pu donner les adresses des médecins les moins (?) aux femmes, indiquer la démarche précise pour avoir un avortement, discuter avec les femmes de l'avortement, de notre sexualité et de notre contraception, de nos conditions de vie » 66. En 1977, le questionnaire est réédité et diffusé plus largement par le groupe « Attaque aux gynécos ». En parallèle à la création du fichier en question, les militantes s'organisent par ailleurs afin de se rendre à plusieurs chez le gynécologue : « Assez du pouvoir des gynécologues, assez de dépendre de leurs sciences, de

24

⁶³ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS8

⁶⁴ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS25 Brochure Contraception et Avortement, 1973. Pourquoi certaines femmes refusent de prendre la pilule

⁶⁵ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS25 Brochure Contraception et Avortement, 1973

⁶⁶ Ibid.

subir leur mépris, de nourrir leur trafic et les profits qu'ils font sur notre peau. C'est pour cela que des femmes à Genève et ailleurs ont commencé à aller ensemble chez le gynécologue. »⁶⁷.

L'action des militantes s'est aussi matérialisée par la création de brochures portant sur la contraception et l'avortement. Celles-ci avaient pour objectifs de mettre à disposition des femmes les connaissances sur les différentes techniques liées à la contraception et à l'avortement. Un tel outil devait avoir pour but de passer outre l'expertise du corps médical. C'est ainsi qu'en 1973, le Groupe avortement du MLF a publié la brochure Contraception et Avortement. Dans cette brochure, la démarche des militantes y est décrite de manière on ne peut plus claire : « N'attendons pas trop d'une science capitaliste impérialiste et patriarcale. PRENONS LES CHOSES EN MAIN NOUS-MÊMES! »⁶⁸. En 1978, la brochure est rééditée, avec quelques modifications telles que l'augmentation de son nombre de page, des techniques de contraception plus détaillées ainsi que des explications sur les effets de chaque moyen de contraception. Le contenu de cette brochure inclut désormais, à cette époque, la brochure Avorter à Genève, jusqu'ici éditée séparément depuis 1975. Au pan des idées, la brochure Contraception et Avortement est toutefois restée la même : « Apprenons à connaître notre corps et démystifions le personnage du médecin. En tant que femmes, nous voulons contrôler tout ce qui nous concerne »⁶⁹.

En 1976, lors de la manifestation du 1^{er} mai, à laquelle prennent part les militantes du MLF-Genève, celles-ci décident d'occuper un café laissé à l'abandon dans le quartier des Grottes. Elles souhaitent y implanter un centre faisant figure de lieu de rencontre pour les femmes. Cette demande d'un véritable « Centre femmes » avait déjà été faite auprès des autorités genevoises, sans succès. Durant l'occupation du café des Grottes, elles éditent un journal, le *Journal de l'occupation*, long d'environ 10 pages. Elles y présentent les raisons d'être de ce centre :

« Nous voulons développer une solidarité concrète entre toutes les femmes par une mise en commun de nos connaissances et expériences :

7 Fonds d'archives MI E

⁶⁷ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS35/D61

⁶⁸ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS25 Brochure Contraception et Avortement, 1973

⁶⁹ Fonds d'archives MLF-GE/S2/D95. Brochure Contraception et Avortement, 1978. Pourquoi nous luttons?

- sur l'avortement, la contraception, l'accouchement, les examens gynécologiques, sur les médecins de nos enfants.
- sur le divorce, le mariage, le statut des mères-célibataires
- sur notre sexualité. »⁷⁰.

Les différentes activités que les militantes organisent au sein du centre sont présentées au sein dudit journal : « Fichiers des gynécologues, des pédiatres, tests de grossesse, self-help, discussions (mères-célibataires, caisse maladie, etc.), nous passons des films et vidéos, on fait notre chanson sur l'occupation, on chante, on fait de la musique, on bouffe, on dort » Au sein du Centre femmes sont notamment organisées des discussions sur la sexualité. Le Journal de l'occupation fait notamment état d'un débat devant avoir lieu sur ce sujet, le jeudi 10 juin 1976, à 16h. L'accroche trouvée par les militantes afin d'attirer de nombreuses femmes à ce débat était la suivante : « Il n'y a pas de lieu où nous pouvons parler librement de notre sexualité, comme nous la vivons, de notre corps, de la masturbation. Comment obtenir des moyens contraceptifs, lequel choisir, comment avorter si nécessaire. Il n'y a pas de lieu où nous pouvons parler des relations que nous avons entre nous et avec les garçons. » Le Centre femmes du quartier des Grottes est finalement détruit par la police à la fin du mois d'août 1976. Les militantes attendront jusqu'en 1978 avant l'obtention d'un autre lieu leur permettant de remettre en place le Centre femmes.

Mais les militantes ne se cantonnent pas au seul débat. En 1978, elles créent en effet à Genève le Dispensaire des femmes. Le feuillet de présentation du Dispensaire décrit celui-ci comme « créé par des femmes, un centre où l'accueil est différent, où les femmes sont encouragées à prendre leur santé en charge, où nous cherchons à collectiviser nos expériences et nos connaissances. »⁷³. Le Dispensaire constitue ainsi un outil concret de traitement de la santé des femmes, et non seulement un lieu de rencontre et de débats.

En définitive, si le Centre femmes et le Dispensaire des femmes n'ont pas la même utilité pratique, « ces centres correspondent à un idéal féministe d'offrir à la communauté des soins

⁷⁰ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS38/D77 Journal de l'occupation, mai 1976

⁷¹ *Ibid*.

⁷² Ibid.

⁷³ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS35/D56

de qualité, une recherche de thérapeutiques douces et efficaces pour chacune, en prenant compte le contexte d'oppression. »⁷⁴.

Les différentes actions menées par les militantes du MLF-Genève à l'encontre de la médecine et du corps médical visaient ainsi à apprendre aux femmes à mieux connaître leur corps face aux détenteurs de la connaissance médicale, à savoir les médecins et les personnes exerçant une profession paramédicale. Elles visent également à comprendre le jargon médical afin que les femmes ne soient plus désarmées devant les professionnels en question. Les militantes du MLF-Genève luttent, par le biais de ces différents canaux, afin que tous les événements de la vie des femmes (règles, grossesse, accouchement, maternité et ménopause) soient dépouillés des mystères qui enveloppent la réalité médicale et repassent sous le contrôle des femmes, c'est-à-dire qu'ils soient démédicalisés.

2. L'instrumentalisation des moyens contraceptifs par le pouvoir médical

La pilule contraceptive est également visée par cette critique du pouvoir médical par le MLF-Genève. La volonté des militantes de se réapproprier les connaissances médicales et les savoirs sur leur corps s'étend donc aussi aux connaissances sur la contraception. De plus, la pilule contraceptive ne pouvant être délivrée que par les gynécologues, elle cristallise un pouvoir du corps médical sur les femmes.

Comme on l'a vu au chapitre précédent, les militantes ont créé des brochures d'informations au sujet des moyens de contraception. Elles y exposent une connaissance étendue sur le fonctionnement de chaque contraceptif. Les avantages, les désavantages et les contre-indications y sont présentés de manière détaillée. Des notes manuscrites semblent être des notes des recherches préalablement fournies par les militantes pour la création de ces brochures. Elles illustrent l'ampleur du travail accompli. En témoigne par exemple une note de quatre pages consacrée aux estrogènes, détaillant avec précisions leurs fonctions, ainsi que la différence entre les hormones naturelles et les hormones de synthèses.

_

⁷⁴ Ibid.

Dans la brochure Contraception et Avortement de 1973, une page est consacrée au fonctionnement de la pilule contraceptive, et une autre aux effets secondaires et contre-indications de celle-ci. Dans la brochure de 1978, les pages 38 à 46 sont consacrées à la pilule contraceptive; notamment son action, sur le cerveau, l'utérus, les trompes de Fallope, les ovaires et les autres organes. Quatre pages détaillent les différents effets secondaires avérés ou suspectés de la pilule. Les connaissances et les recherches des militantes sur la pilule contraceptive se sont donc étendues au cours des années, et avec elles la méfiance vis-à-vis de la pilule contraceptive. Alors qu'en 1973, la pilule est encore décrite comme le « moyen de contraceptif le plus sûr ». À cette époque, les militantes considèrent encore que, parfois, un « simple changement de pilule supprime les effets secondaires ».

En 1978, la situation a changé. Les militantes sont plus alarmistes: « Nous nous sommes aperçues que nous payons notre apparente libération par la dépendance vis-à-vis des médecins et de l'industrie pharmaceutique. Dans la partie médicale de l'exposé nous voulons diffuser les informations auxquelles a droit chaque femme qui ingurgite un médicament, nous voulons mettre en lumière l'insécurité quand aux effets directs ou secondaires de la pilule, une insécurité qui subsiste en dépit du fait que des millions de femmes prennent la pilule depuis des années. (...) Pour une méthode contraceptive qui marche et qui respect notre corps, il reste encore beaucoup à faire. Aujourd'hui les méthodes les plus sûres sont aussi les plus nocives. Il n'est pas possible de laisser la recherche en matière de contraception aux mains d'hommes et de surcroît aux mains de scientifiques des multinationales. »⁷⁵.

Au-delà de la mise en garde contre les effets secondaires qu'entraînent la pilule et les autres moyens contraceptifs, les militantes s'inquiètent que la pilule ne profite finalement pas principalement aux femmes mais aux médecins et aux entreprises pharmaceutiques : « Il est clair que les médecins y trouvent également leur compte, puisque la pilule leur épargne du temps et du travail, tout en leur amenant des honoraires. Il est clair que l'industrie pharmaceutique y trouve son intérêt aussi, car avec la pilule elle réalise un fameux chiffre d'affaire. »⁷⁶.

Afin d'échapper à cette dépendance vis-à-vis des médecins et des entreprises pharmaceutiques, les militantes souhaitent, dès 1973, développer des méthodes de

28

⁷⁵MLF-GE/S2/D95. Brochure Contraception et Avortement, 1978

⁷⁶ Ihid

contraception naturelles également par l'expérience et la mise en commun des connaissances des femmes sur leur corps. Les brochures Contraception et Avortement de 1973 et 1978 présentent ainsi des méthodes dites « alternatives » : « Il faut expérimenter nous-mêmes, aussi certaines essaient aujourd'hui le citron comme modificateur de l'acidité vaginale, la lunaception comme régularisation de nos cycles. Nous tenons néanmoins à rendre compte ici de l'utilisation d'herbes à des fins contraceptives ou abortives tels quelles sont employées par les femmes indiennes nord américaines. »⁷⁷. Pour pouvoir développer ces méthodes, les groupes de self-help sont idéaux : « Attention ! Toutes ces méthodes sont au stade expérimental. Il est donc important de ne pas les pratiquer de manière isolée, individuelle, mais collectivement dans un groupe d'auto-examen avancé »⁷⁸.

Cette volonté de maîtriser les connaissances médicales sur le sujet de la contraception est parfaitement synthétisée en page 38 de la brochure Contraception et Avortement de 1978 : « Il est important que nous connaissions exactement les méthodes de contraception que nous employons et que nous clarifions nos rapports à notre corps et à notre sexualité. C'est ce qui va nous permettre de choisir la méthode contraceptive qui nous paraît, à chacune de nous individuellement, la plus appropriée et une fois que nous aurons effectué ce choix, de poser, collectivement, nos exigences » 79.

_

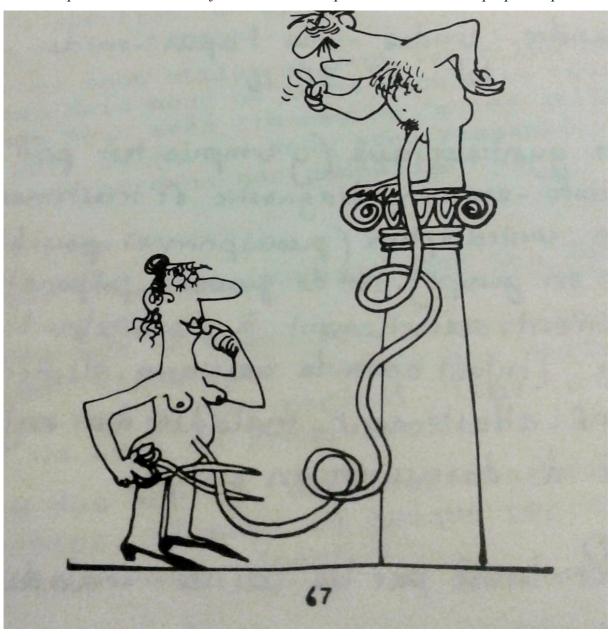
⁷⁷ *Ibid*.

⁷⁸ *Ibid*.

⁷⁹ *Ibid*.

VI. Libération sexuelle et pilule contraceptive

« La lutte pour la libération des femmes commence par le contrôle de leur propre corps. »⁸⁰



81

Comme remarqué au chapitre précédent, pour les militantes du MLF, c'est dans la sexualité que se trouve l'un des nœuds de la domination patriarcale sur les femmes⁸². Elles le disent

⁸⁰ Fonds d'archives MLF-GE

⁸¹ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS25 Brochure Contraception et Avortement, 1973

⁸² Maryelle Budry et Edmée Ollagnier, *Mais qu'est ce qu'elle voulaient ? Histoires de vie du MLF à Genève*, op.cit., p.56

elles-mêmes, « la sexualité est un mode de communication, une relation qui se situe dans le contexte de la vie quotidienne et des rapports de force sociaux »⁸³.

La sexualité est donc empreinte du rapport de domination entre hommes et femmes : « Nous vivons une sexualité qui n'est pas déterminée par nous, dont nous ne choisissons, ni les moments ni les formes ni la signification. Nous avons toutes fait ou faisons l'amour sans en avoir envie »⁸⁴.

Encore une fois, l'étude des brochures *Contraception et Avortement* et la comparaison entre leurs différentes éditions, nous permet d'observer l'évolution possible du discours sur la contraception et son rôle dans la libération de la sexualité. Les éditions de 1975 et 1978 sont pratiquement identiques, à l'exception du fait que le fascicule *Avorter à Genève* a été introduit dans la brochure de 1978. On se cantonnera donc à comparer les brochures de 1973 et de 1978.

Dans la brochure de 1973, la libération de la sexualité et la notion de plaisir féminin sont dès la première page au centre du débat entourant la contraception. En effet, c'est la séparation entre procréation et sexualité, permis par la contraception, qui laisse émerger la notion de plaisir. Le destin biologique de la femme n'est ainsi plus une fatalité : « Ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants disait-on à la fin des histoires qui se terminaient bien. Moralité, s'aimer c'est faire des enfants, sexualité égale reproduction, à chaque plaisir sa punition : le gosse. Le plaisir en lui-même est coupable. Et bien cette moralité nous la refusons. Nous ne voulons plus subir le « devoir conjugal » avec résignation. Nous voulons prendre notre pied sans être traitée de putains. (...) Plus d'enfants à la chaîne, plus d'enfants punitions. Nous aurons des enfants si nous le désirons. (...) Notre destin biologique n'est pas une fatalité. LUTTONS POUR AVOIR NON SEULEMENT LE DROIT MAIS SURTOUT LA POSSIBILITE DE JOUIR SANS NOUS REPRODUIRE. »85.

En page douze de la brochure, les militantes vont se poser la question de savoir si la contraception amène cette libération sexuelle qu'elles recherchent. Elles commencent par reprendre la phrase de l'introduction : « Ils furent heureux et n'eurent que deux enfants dit-on

_

⁸³ Fonds d'archives MLF-GE/S2/D95. Brochure Contraception et Avortement, 1978

⁸⁴ Ibid

⁸⁵ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS25 Brochure Contraception et Avortement, 1973

maintenant avec un sourire en coin. Moralité mesdames, ne soyez pas prudes, il faut maintenant vous montrez mère et amante à la fois. Mieux vous baiserez et mieux il travaillera. Alors tenez-vous à la disposition de votre seigneur et maître, et par-dessus le marché cela ne saurait être une corvée, vous devrez aimer ça, ou du moins en avoir l'air. Seulement deux gosses dans un HLM, c'est assez. Alors débrouillez-vous pour vous faire contraceptiser, ou vous faire avorter. »⁸⁶.

Cette nouvelle liberté amenée par la pilule, semble donc déjà être remise en question. Selon les militantes, une nouvelle contrainte semble menacer la femme, celle de la soumission aux désirs des hommes. Non seulement dans le cadre de la famille, comme présenté dans cet extrait, mais également dans le cadre des relations plus libres : « C'est le mythe de la femme libre large d'idées, de la femme sans histoire, qui prend la pilule, avec qui on a des relations hygiéniques, à la bonne franquette. Elle est toujours disponible, où ils veulent, quand ils veulent, comme ils veulent (...) Nous ne sommes pas des objets qu'ils peuvent prendre quand ils en ont besoin. »⁸⁷.

La liberté que semble amener la pilule, en permettant à la femme de ne plus se soucier du risque de grossesse fait donc place au risque de devenir un objet sexuel. Les militantes luttent donc pour l'accès à la contraception, tout en gardant à l'esprit que la liberté qu'amène la pilule peut se révéler dangereuse.

Dans la brochure de 1978, l'introduction de 1973 sur le droit au plaisir qu'amène la contraception n'est plus présente. On retrouve bien en page 9, où une présentation est faite des raisons de la lutte pour l'avortement et la contraception, l'idée que la contraception et l'avortement permettent d'avoir « une sexualité qui n'est pas tournée vers la production d'enfant » 88. La notion de plaisir est toutefois absente du texte. Dans la présentation, en page 20 de la partie « Contraception » de la brochure de 1978, les militantes exposent les raisons pour lesquelles certaines femmes refusent de prendre la pilule : « Des femmes, jusqu'à l'usage courant de la pilule, pouvaient justifier leur refus du devoir conjugal en alléguant les « jours dangereux ». Pour elles, prendre la pilule signifierait être disponible chaque fois qu'il le

⁸⁶ *Ibid*.

⁸⁷ *Ibid*.

⁸⁸ *Ibid*.

désire. »⁸⁹. Les militantes introduisent également l'idée d'une plus grande vulnérabilité face aux désirs des hommes.

Cependant, la pilule permet tout de même de sortir la sexualité du cadre privé du couple. Les militantes le relèvent en page 24 de la brochure de 1978 : « Vivre plusieurs relations affectives et sexuelles en même temps peut être conflictuel mais nous permet d'affirmer des besoins divers qu'une seule personne ne peut pas satisfaire. Et cela permet de sortir la sexualité du cadre privé du couple. » 90. Mais dans la brochure de 1978, ce n'est pas tant la pilule qui permet la libération de la sexualité des femmes, c'est une prise d'autonomie vis-àvis des hommes dans la vie des femmes en général. Les militantes en font d'ailleurs leur titre dans la partie de la brochure portant sur la contraception : « Contraception, sexualité-autonomie des femmes ». Les militantes expliquent que tant que les femmes resteront dépendantes des hommes dans tous les aspects de leur vie quotidienne, la sexualité des femmes ne sera pas libre. La pilule ne constitue qu'un outil à même de participer à cette autonomie.

On constate ainsi qu'entre 1973 et 1978, les militantes ont ôté de leur brochure la notion de plaisir soi-disant amenée par la pilule contraceptive. Les militantes ont ainsi, au fil des ans, développé une vision plus critique vis-à-vis de la pilule contraceptive. Il semblerait que l'illusion d'une libération de la sexualité grâce à la pilule contraceptive ait disparu.

Toujours dans le chapitre « contraception – libération ? » de la brochure de 1973, les militantes abordent un autre effet de la contraception sur la libération de la sexualité. Elles exposent comment la contraception ne ferait finalement que renforcer les normes sexuelles existantes dans la société, c'est-à-dire une sexualité pénétrante, hétérosexuelle. La contraception limiterait ainsi la sexualité féminine en ne libérant que cette forme de sexualité : « Nous refusons la norme de la pénétration que l'usage des contraceptifs ne fait qu'accentuer parce qu'elle nous limite dans nos désirs. LA CONTRACEPTION NE LIBERE QUE L'HETEROSEXUALITE PENETRANTE. NOUS VOULONS LIBERER TOUS NOS DESIRS DE FEMMES, Y COMPRIS LES DESIRS QUE NOUS AVONS POUR D'AUTRES FEMMES.

_

⁸⁹ Fonds d'archives MLF-GE/S2/D95. Brochure Contraception et Avortement, 1978

⁹⁰ Ihid

[...] LA CONTRACEPTION EST UN INSTRUMENT QUI PEUT SE RETOURNER CONTRE NOUS. »⁹¹.

Ce thème de la limitation des désirs et des normes sexuelles est détaillé dans un dossier de 14 pages, non daté et non signé, intitulé : « Les répressions sexuelles dans leur contexte social politique et économique. ». Reprenant la pensée de Reich, les militantes exposent comment, selon elles, la sexualité est réprimée et restreinte au domaine de la génitalité. C'est cette idée qui semble reprise dans la brochure de 1973 : « Nous refusons que l'on privilégie exclusivement la pénétration du pénis dans le vagin au détriment de toutes les autres caresses. » 92.

Ce thème est absent de la brochure de 1978. La question des relations hétérosexuelles n'est évoquée que brièvement dans le cadre de la recherche d'autonomie vis-à-vis des hommes. Il est important de noter que des dissensions existent au sein du MLF-Genève, lequel comprend une frange plus radicale sur les questions de la sexualité : le mouvement lesbien. Ce dernier tient une position beaucoup plus absolue dans la remise en cause des normes de la sexualité. Pour ces femmes, l'homosexualité a un caractère politique. C'est pour elles le moyen de libérer complètement les femmes. Le groupe lesbien Sapho'lfaire décrit dans un tract datant de 1972 l'homosexualité comme une alternative réelle à la contraception : « Il faudra parler de l'homosexualité comme une alternative réelle et possible à la contraception, à l'avortement, à la sexualité génito-centrée dirigée par l'homme, à la famille, etc. » ⁹³. Les dissensions entre le groupe lesbien et les autres militantes expliquent peut-être l'abandon de cette thématique dans la brochure de 1978. En effet, lors de la publication de la brochure, les lesbiennes ont quitté le MLF-Genève et créé un groupe à part, appelé Vanille-Fraise).

Une ultime critique de la pilule contraceptive est exposée à la fois dans la brochure de 1973 et de 1978. C'est l'idée que la pilule fait de la contraception un problème uniquement féminin. Cette problématique est soulevée à de nombreuses reprises dans les deux brochures. En 1973 tout d'abord, de la manière suivante : « Nous ne voyons pas pourquoi c'est toujours aux femmes de subir tous les effets désagréables de la contraception (...) nous devons déjà subir les grossesses, les accouchements, les avortements. Nous pensons donc que les hommes

⁹¹ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS25 Brochure Contraception et Avortement, 1973

⁹² *Ibid.*

⁹³ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS25 Tract Quelques remarques sur l'homosexualité, 1972

doivent aussi prendre en charge la contraception puisque les contraceptifs masculins ne sont pas nocifs pour la santé. »⁹⁴. En 1978 ensuite : « Nous avons trouvé la pilule confortable, parce que les relations sexuelles n'étaient pas « dérangées » par des « artifices ». L'homme ne voit, ni ne sent, ni ne respire rien. Nous n'avons pas besoin d'en parler (...) Nous nous rendions compte que cela ne faisait pas souvent partie de la relation, que l'homme pense en général qu'il va de soi que sa partenaire prenne la pilule et que le problème de la contraception est ainsi liquidé. La relation sexuelle est ainsi libérée qu'en apparence. »⁹⁵. La pilule est encore une fois présentée, non pas comme le moyen de libérer la sexualité de la femme, mais plutôt comme un outil repris à l'avantage des hommes : « Il est clair que les hommes ont intérêt à ce que la pilule continue d'être consommée, elle est si commode pour eux, car elle résout, une fois pour toutes le problème de la contraception. »⁹⁶.

Force est de constater à la lecture des différents sujets abordés dans le présent chapitre que les militantes, malgré le fait qu'elles luttent pour l'obtention de moyens contraceptifs efficaces et inoffensifs, ont conscience que ceux-ci ne constitueront pas la solution à la libération de la sexualité féminine, et que la contraception comporte même des risques dont il faut avoir conscience.

Les militantes luttent pour un accès libre à la contraception, en y voyant un moyen de libération du corps des femmes, mais elles y voient paradoxalement le risque de ne faire que renforcer l'assujettissement des femmes aux hommes, et aux normes sociales existantes. : « Lutter pour le droit au plaisir ce n'est pas seulement lutter pour la contraception libre et gratuite, cette lutte si elle s'impose, n'est qu'un premier pas, et nous devons surtout être conscientes du fait que LA CONTRACEPTION EST UN INSTRUMENT QUI PEUT SE RETOURNER CONTRE NOUS .» 97.

⁹⁴ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS25 Brochure Contraception et Avortement, 1973

⁹⁵ Fonds d'archives MLF-GE/S2/D95. Brochure Contraception et Avortement, 1978

⁹⁶ Ibid.

⁹⁷ Fonds d'archives MLF-GE/S4/SS25 Brochure Contraception et Avortement, 1973

VII. Conclusion

Le mouvement de libération des femmes a mis le corps et la sexualité des femmes au centre de la lutte féministe. La libéralisation de l'avortement a symbolisé la lutte des militantes du MLF-Genève, mais c'est plus largement pour la réappropriation de leur corps qu'elles se sont battues.

La contraception a occupé une place importante dans cette lutte. En premier lieu, la contraception a été une revendication centrale au sein de la lutte pour l'avortement. En effet, les militantes ont sans cesse revendiqué un meilleur accès à la contraception, des moyens contraceptifs plus efficaces et plus sûrs. Ainsi, alors que la pilule contraceptive était déjà sur le marché, elles n'ont cessé de se battre pour de meilleurs moyens contraceptifs. La lutte pour l'accès à la pilule contraceptive n'a finalement jamais vraiment existé dans ce contexte. Il serait plus juste de d'évoquer un combat pour une meilleure information sur les différents moyens contraceptifs, mais surtout pour le développement de moyens contraceptifs plus sains, plus sûrs et plus efficaces.

Les militantes genevoises se sont en deuxième lieu activement opposées au monde médical. La pratique du self-help, la création du *Centre femmes* et du *Dispensaire des femmes*, et la publication de brochures informatives sur le corps des femmes, ont permis aux militantes de mettre en commun leurs connaissances et de trouver collectivement les moyens de se réapproprier leur corps. La contraception a été au centre de cette volonté de réappropriation. Tout d'abord en connaissant parfaitement les différents moyens contraceptifs. Elles se sont départies des médecins et de leurs savoirs afin de choisir plus librement un moyen contraceptif. Là encore, la pilule n'a jamais été présentée comme un instrument pour la réappropriation de leur corps. Elle a plutôt symbolisé le pouvoir que le monde médical, à travers ce médicament, a fait peser sur les femmes. Une meilleure connaissance du fonctionnement et des effets secondaires n'a donc constitué qu'un moyen de limiter les méfaits que la pilule pouvait avoir sur le corps des femmes.

Enfin, la question de la libération de la sexualité par la contraception et plus particulièrement par la pilule contraceptive a été étudiée. Celle-ci a permis de séparer procréation et sexualité, mais n'a pas été décrite comme une solution à la libération de la sexualité. Au contraire, les militantes du MLF-Genève ont exposé les dangers que la pilule faisait peser sur la sexualité

des femmes en les rendant d'une certaine manière plus vulnérable aux désirs des hommes, et en les rendant seules responsables de la charge de la contraception. L'évolution du contenu des brochures *Contraception et Avortement* a montré qu'en 1978, ne restait dans cette brochure que la description détaillée des différents moyens contraceptifs et leurs nombreux effets secondaires. Les notions de plaisir et de libération sexuelle n'étaient évoquées que très brièvement.

Ce travail m'a donc permis de montrer que les militantes du MLF-Genève n'ont en réalité jamais fait de la pilule contraceptive une solution pour libérer le corps de la femme. Elles se sont battues pour que les femmes y aient accès et ne restent pas sous le contrôle des médecins.

Bibliographie

Livres:

Artières, Philippe et Michelle Zancharini-Fournel, Dir. 68 Une histoire collective (1962-1981), Paris, La Découverte, 2008, 849p.

Barbey, Mary Anna. Des cigognes à la santé sexuelle : que devient le planning familial ?, Lausanne, Réalités sociales, 2012, 92p.

Baulieu, Etienne-Emile, Françoise Héritier et Henry Leridon. *Contraception, contrainte ou liberté*?, Paris, Odile Jacob, 1999, 305p

Bassand, Michel, Jean Kellerhalls, *Familles urbaines et fécondité*, Genève, Geor. Libr de l'Univ., 1975, 145p.

Budry , Maryelle et Edmée Ollagnier. *Mais qu'est ce qu'elles voulaient ? Histoires de vie du MLF à Genève*, Lausanne, Editions d'En Bas, 1999, 238p.

Burgnard. Sylvie. « *Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe : une sociohistoire de la sexualité dans la Genève des années 1970*» Thèse de doctorat : Université de Genève, Faculté des sciences économique et sociales, 2012, 287p

Dorlin, Elsa. Sexe, genre et sexualité, Paris : PUF, 2008, 160p.

De Dardel, Julie. Révolution sexuelle et mouvements de libération de femmes à Genève (1970-1977), Lausanne, Antipodes, 2007, 157p.

De Beauvoir, Simone. *Le deuxième sexe, tome I, les faits et les mythes*, Paris, Gallimard 1986, 416p.

De Beauvoir, Simone. *Le deuxième sexe, tome II, l'expérience vécue*, Paris, Gallimard, 1986, 672p.

Fert, Dorette, Dir. Désirs, réalité... Le choix ?: au cœur du planning familial de Genève, 1965-2005, Genève, Porte-Plumes, 2006, 205p.

Firestone Shulamith. *The Dialectic of sex, the case for feminist revolution*, New-york, London, Verso, 1970, 240p.

Gautier, Arlette. Genre et biopolitiques, l'enjeu de la liberté, Paris, L'harmattan, 2012, 262p.

Heinlich Nathalie. Les ambivalences de l'émancipation de la féminine, Paris, Albin Michel, 2003, 160p.

Mclaren Angus. Histoire de la contraception de l'Antiquité à nos jours, Paris, Noêsis, 1996, 413p.

Marcuse, Herbert. L'homme unidementionnel, Paris, Editions de Minuit, 1968, 281p.

Nelson, Jennifer. *More Than Medicine: A History of the Feminist Women's Health Movement*, New-york, NYU Press, 2015. 280p.

Nissim, Rina. Une sorcière des temps modernes : le self-help et le mouvement femmes et santé, Carrouge, Mamamélis, 2014, 195p.

Pavard, Bivia. Si je veux quand je veux. Contraception et avortement dans la société française (1956-1979), [s,l], Presse universitaire de Rennes, 2012, 358p. (coll. « Archives du féminisme »)

Picq, Françoise. Libération des femme, les années mouvements, [s.l.], Seuil, 1993, 358p.

Riot-Sarcey Michèle. Histoire du féminisme, Paris, La Découverte, 2015, 144p.

Siegel Watkins, Elizabeth. *On the pill, a social history of oral contaceptives, 1950-1970*, Baltimore and London, The Johns Hopkins University press, 2001, 208p.

Vuille Marilène. *et al. Santé!*, Lausanne, Antipodes, 2006, 168p. (coll. « Nouvelles questions féministe »)

Villiger, Carole. « Notre ventre, leur loi! » Le mouvement de libération des femmes de Genève, Neuchâtel : Alphil, 2009, 154p.

Articles:

Bajos Nathalie, Ferrand Michèle. « La contraception, levier réel ou symbolique de la domination masculine », *Sciences sociales et santé*, Vol. 22, n°3, 2004. « Genre et Santé ». pp.117-142.

Bozon, Michel « Fourier le nouveau monde amoureux et Mai 68. Politique des passions, égalité des sexes et sciences sociales », CLIO. Femmes Genre Histoire, n°22, 2005, pp.123-149.

Burgnard, Sylvie. « Pouvoir masculin sur corps féminin, La critique féministe du pouvoir médical en Suisse romande (1970-1987) », *Société suisse d'histoire économique et sociale*, 2010, pp.145-156.

Brugnard, Sylvie. « The family planning service and the pill in Geneva (1965-1980 : a step towards women's emancipation? », *The History of the family*, Vol.20, 2015, pp.24-40.

Claire, Grino. « La pilule : biologisation de la contraception et régulation sociale », *Genre, sexualité & société*, n°12, 2014 [en ligne] (consulté le 13 mars 2018)

Flamant, Françoise, « Des femmes font sécession. Récits de vies et itinéraires amoureux de féministes et lesbiennes des années 1970 », *Genre, sexualité & société*, n°3, 2010, [en ligne] (consulté le 13 mars 2018)

Fussinger, Catherine, Severine Rey et Marylène Vuille, « s'approprier son corps et sa santé. Entretien avec Rina Nissim » *Nouvelles Questions féministes*, vol 25, 2006, pp.98-116.

Henri Leridon, *et al*, « La médicalisation croissante de la contraception en France », *population et sociétés*, n°381, 2002, pp.1-3.

Koedt, Anne. « le mythe de l'orgasme vaginal », *Nouvelles Questions féministes*, Vol.29, 2010, pp.14-22.

Leibovici, Martine. « L'appel du temps — retour sur le Mouvement de Libération des Femmes », *Tumultes*, n°20, 2003, pp.119-142.

Leridon, Henri. « La seconde révolution contraceptive : la régulation des naissances en France de 1950 à 1985. Présentation d'un Cahier de l'INED », *Population*, n°2, 1987, pp.359-367

Löwy, Ilana. « Le féminisme a-t-il changé la recherche biomédicale ? Le Women Health Movement et les transformations de la médecine aux États-Unis », *Travail, genre et sociétés* 2005, n° 14, pp. 89-108.

More, Caroline, « Sexualité et contraception vues à travers l'action du Mouvement français pour le Planning familial de 1961 à 1967 », *Le Mouvement Social*, n°207, 2004, pp. 75-95.

Sanseigne, Francis. « Médicaliser l'action en faveur de la contraception : le Planning Familial, du scandale à la stratégie de l'objectivité », *Quaderni* [En ligne], n°68, 2012, pp.49-60.

Sanseigne, Francis. « Débattre pour un objet : la contraception. Formes du discours et figure du pouvoir » ARABEN, Revue du GREPH, Groupe de Recherche en Epistémologie Politique et Historique, (JE- 2396 Institut d'Etudes Politiques de Lyon), pp.20-35.

Simon, Patrick « Entretien avec Michel Bozon, Révolution sexuelle ou individualisation de la sexualité », *Mouvements*, n°20, 2002, pp.15-22.

Villiger, Carole. « Le Mouvement de Libération des Femmes suisse est-il condamné à disparaître dans les oubliettes de l'histoire ? » *Etudes genre, work in progress*, unil liege, 2006, pp.39-41.

Villiger, Carole. « Le Mouvement de Libération des Femmes de Genève: du mégaphone à la voix de la raison », *Revue suisse d'histoire*, n°57, 2007, pp.249–271.

Sources audiovisuelles:

Roussopoulos, Carole. (réal), Debout! -Une histoire du mouvement de libération des femmes : 1970-1980, Suisse, France, Betacam sp, 1999

Ouvertures, le temps des sorcières. 1980. Emission de télévision. Animée par Liliane Roskopf. Diffusée le 14 mai 1980. RTS. [en ligne] https://www.rts.ch/archives/tv/information/ouvertures/9424500-les-mouvements-feministes.html (consulté le 8 avril 2019)

L'Antenne est à vous, MLF, 1975. Emission de télévision. Diffusée le 6 novembre 1975. RTS. [en ligne] https://www.rts.ch/archives/tv/information/antenne-est-a-vous/6389604-l-antenne-est-a-vous.html (consulté le 8 avril 2019)

Crépidules, Racines, rencontres avec Rosangela Gramoni. 2017. Podcast. Animé par Alice Rivaz. Diffusé le 17 octobre 2017. [en ligne] https://crepidules.com/2017/10/17/episode-23-racines/ (consulté le 8 avril 2019)

Archives:

Fonds d'archives:

Carrouge, Archives Contestataires, Fonds MLF-Genève